


5.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Vanden Broeck-Parant Jean ;Verslype Laurent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Apprentissage de la méthodologie de l'étude des objets archéologiques (documentation, contextualisation).</p> <p>Exercice de la rédaction descriptive et initiation aux principes de documentation graphique d'un objet archéologique (photographie, dessin).</p> <p>Apprentissage et utilisation pertinente du vocabulaire usuel et technique d'archéologie et d'histoire de l'art.</p> <p>Initiation à l'heuristique et aux normes bibliographiques, à la lecture et à la rédaction d'un texte scientifique en relation avec un objet d'étude libre ou imposé, construction d'un appareil critique.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue du cours, l'étudiant maîtrisera la terminologie de base en archéologie et en histoire de l'art. Il sera capable de conduire une recherche méthodique sur un objet d'étude libre ou imposé et d'établir une bibliographie aux normes enseignées (état des questions). L'étudiant sera capable de traduire son observation d'un document ou d'un objet archéologique dans une rédaction descriptive, analytique et contextualisée (histoire de l'oeuvre et comparaisons : typologie, iconologie et stylistique). Il saura en donner une illustration adéquate dans un travail à caractère scientifique.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'activité est évaluée selon trois modes :</p> <p>a) une évaluation continue, sur base de 5 travaux intermédiaires répartis sur les deux quadrimestres, et de la réalisation d'exercices sur Moodle;</p> <p>b) un travail de recherche faisant l'objet d'une présentation orale au premier quadrimestre, et un second travail de recherche au deuxième quadrimestre faisant l'objet d'une présentation orale et d'un travail écrit;</p> <p>c) un examen écrit partiel et un examen écrit final respectivement à la fin de chaque quadrimestre, portant sur la matière vue aux cours et durant les séances de travaux pratiques.</p> <p>Chacun de ces trois modes d'évaluation compte respectivement pour :</p> <p>a) 30%</p> <p>b) 35% (dont respectivement 10% pour le Q1 et 25% pour le Q2)</p> <p>c) 35% (dont 20% au partiel de janvier et 15% à l'examen de juin)</p> <p>de la note finale.</p> <p>L'étudiant absent de manière injustifiée à une ou plusieurs séances de travaux pratiques en auditoire ou à distance, qui ne remet pas un ou plusieurs travail,-aux intermédiaire-s, ou qui ne présente pas son travail final, soit oral soit écrit, est réputé absent à l'évaluation continue et peut se voir refuser l'inscription à l'examen de juin.</p> <p>En cas d'échec à l'épreuve partielle obligatoire en janvier, l'étudiant présente un examen portant sur l'ensemble de la matière en juin. S'il réussit cette épreuve partielle, il présente l'examen sur la matière du deuxième quadrimestre et ses deux notes sont pondérées pour cette partie de l'épreuve. En cas de seconde inscription à l'épreuve, l'étudiant est tenu de présenter à nouveau l'examen portant sur les matières de l'examen de juin et du partiel de janvier qu'il l'ait réussi ou non, ainsi que le travail écrit de fin d'année si la cote obtenue à ce dernier est inférieure à 50%. En cas d'insuffisance dans les travaux intermédiaires (évaluation continue), un travail alternatif unique est imposé et pondéré à la hauteur du total de l'évaluation continue et du travail final (65%).</p> <p>L'utilisation des Intelligences Artificielles Génératives (IA) sera strictement encadrée suivant les consignes émises. Elle sera responsable et critique et se fera conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Alternance de séances de cours théoriques et de travaux pratiques encadrés, en auditoire ou en distanciel [Moodle, Teams], augmenté par des visites sur le terrain selon les possibilités et l'actualité (sites, expositions, laboratoires et musées).</p> <p>Exercices pratiques par la réalisation de travaux individuels.</p> <p>Supports de cours à étudier : syllabus, notes personnelles, power points et documents distribués aux cours et TP.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Ce cours initie aux méthodes d'analyse d'un objet archéologique ou d'une oeuvre d'art : description, recherche documentaire, état des questions, histoire de l'oeuvre, comparaisons et étude thématique. Il introduit au vocabulaire de l'archéologie à l'aide d'outils interactifs, d'un travail collaboratif et avec l'appui de tuteurs,-trices. Il introduit aux fondements historiographiques de la discipline. Le cours présente les types de sources bibliographiques nécessaires à l'étude des objets et sites archéologiques, assortie d'un guide des instruments de travail disponible sur l'interface Moodle. Les systèmes de références et d'abréviations bibliographiques sont présentés en relation avec chacun de ces types (encyclopédies, dictionnaires, bibliographies, manuels, monographies, collections de travaux, périodiques, catalogues de musées et d'expositions, bases de données...). Il est assorti de la rédaction, de l'illustration et des présentations écrite et orale de travaux scientifiques, ainsi que de visites de terrain (sites, musées).</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Moodle : annonces, calendrier, consignes, syllabus, documents,...</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Syllabus « Introduction à la pratique scientifique en archéologie, histoire de l'art et musicologie » Disponible sur Moodle avec possibilité d'impression en ligne à la DUC. Available on Moodle with the possibility of printing online at the DUC.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>EHAC</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE1BA	5		
Bachelier en biologie, anthropologie et archéologie	BABA1BA	5		